



Procès-verbal

Séance régulière du Conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité dûment convoqué et tenu à l'école St-Gabriel située au 1385 rue Principale, Saint-Stanislas, ce 11 décembre 2018, à dix-neuf heures.

Sont présents :

Versant-de-la-Batiscan

- Marie-Pier Couture
- Julie Marceau
- Marie-Hélène Gravel
- Sophie Guillemette
- Aurore Yerly
- Mylène Quessy
- Myriam Langlais
- Sabrina Lagrois
- France Brûlé

De la Solidarité

- Brigitte Benoît
- Marie-Ève Caron
- Kathia Massicotte
- Céline Dessureault
- Nathalie Cossette
- Martine Lavergne
- Marie-Claude Montplaisir
- France Brûlé

Sont absentes :

École de la Solidarité : Sandra Dessureault, Marie-Pierre Trudel et Stéphanie Trudel.

1. Ouverture de la séance et vérification du quorum.

Mesdames France Brûlé et Julie Marceau constatent qu'il y a quorum et elles souhaitent la bienvenue aux membres du conseil.

CONSIDÉRANT que la présidente et la vice-présidente du conseil d'établissement de l'école de la Solidarité sont absentes;

CONSIDÉRANT que le quorum est constaté;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Caron que madame Kathia Massicotte agisse à titre de présidente pour cette réunion.
Madame Massicotte accepte.

Adopté à l'unanimité

CÉ : 2018-19/18

2. Questions du public.

- Zones sur la cour de récréation au pavillon St-Gabriel : Deux parents présents remettent une lettre aux membres du conseil. Elles s'interrogent sur la nécessité de ces zones. La lettre est lue. Est-il possible de revenir aux anciennes mesures avant la mise en place de ces zones en expliquant aux enfants le bon déroulement?

Madame Brûlé expliquera le tout au point 8 i) .

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

CONSIDÉRANT que madame France Brûlé, directrice a élaboré un projet d'ordre du jour avec les présidentes pour la séance ordinaire du 11 décembre 2018;

CONSIDÉRANT que ce projet d'ordre du jour a été préalablement communiqué aux membres du conseil d'établissement des écoles du Versant-de-la-Batiscan et de la Solidarité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sophie Guillemette (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Caron (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour soit adopté tel quel.

4. Adoption du procès-verbal du 10 octobre 2018.

CONSIDÉRANT que conformément à l'article 69 de la LIP, les membres du conseil d'établissement ont reçu une copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre dernier, plus de six (6) heures avant la tenue de la présente séance;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Pier Couture (**Versant-de-la-Batiscan**) d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2018. Adopté à l'unanimité.

CÉ : 2018-19/19

CÉ : 2018-19/20

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Ève Caron (**de la Solidarité**) d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 octobre 2018. Adopté à l'unanimité.

Avec les corrections suivantes :

Point 2 : Nous devrions lire « demande de suivi » et non « demande du public »

p.10, point g) : Résolu à la majorité (non pas à l'unanimité)

p. 5, point 6 : Fonds (2 «s») à ajouter)

5. Suivi du dernier procès-verbal

Page 6, point 9b : Calendrier reçu

Page 7, point d : Modifications

Pour le service de traiteur, à suivre, c'est en démarche. Le sondage avait pour résultat : favorable.

6. Correspondance (courrier adressé au C.É.)

Versant-de-la-Batiscan : Lettre à propos des zones.

7. Rapport de la direction

- Collecte de sang à l'école de la Solidarité : 90 personnes ont donné du sang. L'objectif est atteint;
- École du Versant-de-la-Batiscan : Il n'y a pas eu de rencontres de parents pour les élèves de 3^e année lors de la remise des bulletins parce que l'enseignante est absente. Par contre, il y aura une offre de rencontre avec la nouvelle enseignante;
- École de la Solidarité : Le 17 décembre prochain, l'école recevra la Caravane Pierre Lavoie;
- Frais chargés aux parents : La C.S. a mentionné que le MEES devrait probablement envoyer les chèques dès février;
- Maternelle 4 ans : Le MEES a mentionné que l'objectif était d'ouvrir 220 classes dès septembre. Mme Brûlé se montre intéressée si la commission scolaire demande des volontaires;

- Des questionnaires seront envoyés aux élèves de 4^e et 6^e année, aux membres du personnel et aux parents en lien avec le prochain projet éducatif qui sera élaboré sous peu;
- Activités de Noël : Informations à venir pour les parents par le biais d'un courriel et sur Facebook.

8. Sujets de discussion :

a) Choix budgétaires pour les mesures (adoption)

Madame Brûlé présente le tableau des mesures pour l'année scolaire 2018-2019 et elle informe les membres de la répartition des sommes allouées.

1- CHOIX DE LA RÉPARTITION DES ALLOCATIONS CIBLÉES 2018-2019 ET DU BUDGET INITIATIVES DES ÉTABLISSEMENTS D'ÉDUCATION PRÉSCOLAIRE, PRIMAIRE ET SECONDAIRE

CONSIDÉRANT que pour l'école du **Versant-de-la-Batiscan**, le regroupement des mesures 15020 – le montant de la mesure 15021, soit 968\$ est transféré dans la mesure 15025 et un montant de 1 090.97\$ de la mesure 15027 est aussi transféré dans la mesure 15025;

CONSIDÉRANT la mesure qui vise à stimuler les initiatives afin de créer de nouvelles marges de manœuvre pour les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire;

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de nos établissements;

CONSIDÉRANT que la mesure 15170 comprend un montant de 6 061\$ pour **l'école du Versant-de-la-Batiscan** exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Aurore Yerly d'adopter le choix de la répartition des allocations ciblées 2018-2019 pour **l'école du-Versant-de-la-Batiscan** dans la forme dont il est déposé et faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

CONSIDÉRANT que pour l'école **de la Solidarité**, les montants reçus pour les différentes mesures seront dépensés dans les mêmes mesures;

CONSIDÉRANT la mesure qui vise à stimuler les initiatives afin de créer de nouvelles marges de manœuvre pour les établissements d'éducation préscolaire et d'enseignement primaire et secondaire;

CONSIDÉRANT les besoins des élèves de nos établissements;

CONSIDÉRANT que la mesure 15170 comprend un montant de 6 559\$ pour **l'école de la Solidarité** exclut toutes dépenses d'investissements lesquelles sont couvertes par les règles budgétaires d'investissements des commissions scolaires;

EN CONSÉQUENCE, Il est proposé par madame Martine Lavergne d'adopter le choix de la répartition des allocations ciblées 2018-2019 pour **l'école de la Solidarité** dans la forme dont il est déposé et faisant partie intégrante de la présente résolution.

Adopté à l'unanimité.

b) Révision budgétaire (information)

Madame Brûlé présente la révision budgétaire 2018-2019 pour les deux écoles.

Madame Brûlé profite de l'occasion pour mentionner que l'exercice financier 2017-2018 pour les deux écoles démontre un déficit d'environ 1,800\$ par école. La direction générale n'a toutefois pas demandé que ce déficit soit assumé par le budget 2018-2019. Il faut toutefois porter une attention particulière afin d'avoir un déficit 0 à la fin de l'année scolaire.

Le document est versé au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

CÉ : 2018-19/22

c) Activités (approbation)

Madame Brûlé présente les calendriers des sorties éducatives prévues pour l'année scolaire 2018-2019 :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Marie-Hélène Gravel (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Nathalie Cossette (**de la Solidarité**) et résolu à l'unanimité;

D'APPROUVER la programmation des activités telle que déposée, dont les copies sont jointes au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante;

D'ADOPTER que soient réclamés aux parents, les frais encourus. Ces frais sont ceux qui sont mentionnés sur la documentation présentant la programmation d'activités, pour l'année scolaire 2018-2019.

d) Campagne de financement (Versant-de-la-Batiscan) (adoption)

Madame Brûlé explique des détails de la campagne de financement pour l'école du Versant-de-la-Batiscan (disco). Madame Brûlé demandera aussi aux membres de l'OPP de réfléchir à ce qu'ils voudront faire avec les commandites déjà amassées qui devront servir à l'ensemble des élèves de l'école.

CONSIDÉRANT la proposition de faire une disco pour les élèves de 8 à 12 ans le 14 décembre 2018 supervisée par Mme Isabelle Berthiaume et Mme Sabrina Lagrois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Sophie Guillemette (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité;

D'ADOPTER qu'il y ait une disco le 14 décembre pour les élèves de 8 à 12 ans pour l'école du Versant-de-la-Batiscan.

e) Comité du projet éducatif (information)

Madame Brûlé explique la démarche pour en arriver à écrire un prochain projet éducatif pour chacune des 2 écoles. Elle informe les membres du C.É. que les parents des 2 conseils d'établissement seront invités à participer aux rencontres avec le personnel afin de pouvoir donner leur opinion sur les sujets traités.

CÉ : 2018-19/23

f) Dénonciation d'intérêt des membres (information)

Madame Brûlé explique le formulaire « Dénonciation d'intérêt » et en remet un à chacun des membres présents.

g) Membre de la communauté (Versant-de-la-Batiscan) (adoption)

Madame Brûlé constate qu'il n'y a aucun membre de la communauté pour faire partie du C.É. pour l'école du Versant-de-la-Batiscan.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par madame Julie Marceau (**Versant-de-la-Batiscan**) et résolu à l'unanimité d'adopter que le conseil d'établissement poursuive son fonctionnement sans membre de la communauté pour 2018-2019.

h) Préoccupation environnementale (Versant-de-la-Batiscan) (consultation)

Est-ce qu'on peut s'engager à poser des gestes concrets pour réduire l'empreinte écologique de l'école? Déjà, l'école a acheté de la vaisselle pour tous les élèves, un projet de jardin/compostage sera probablement débuté pour l'école St-Charles. Les membres du C.É. aimeraient ajouter dans le prochain *Info-parents* ce qui est déjà fait par l'école. Des suggestions sont proposées : 1 semaine avec des boîtes à lunch « zéro déchet » et enlever les bouteilles d'eau lors des réunions du C.É pour 2019-2020.

i) Zones (Versant-de-la-Batiscan) (consultation)

Madame Brûlé explique la façon de fonctionner pour les zones de jeux pour l'école du Versant-de-la-Batiscan. Elle explique également que la kinésiologue du CIUSSS s'est jointe à l'équipe-école pour l'élaboration de ce projet qui se vit dans plusieurs écoles de la commission scolaire. Selon le personnel, cette façon de faire permet d'assurer une meilleure surveillance et d'initier les élèves à plusieurs champs d'intérêt. Les zones ont une rotation quotidienne, c'est donc plus diversifié. Il y a une zone par classe. Il y a également la zone libre qui est toujours disponible si les élèves veulent jouer avec des élèves de d'autres classes.

Une suggestion est apportée d'informer les parents sur les zones dans le prochain *Info-parents* pour l'école du Versant-de-la-Batiscan.

À l'école de la Solidarité ce système existe depuis longtemps à cause des conflits qui étaient nombreux à une certaine époque. Maintenant, le

personnel constate il y en a beaucoup moins et que le zonage apporte de nombreux avantages.

9. Affaires diverses :

a)

Aucun point.

10. Date et lieu de la prochaine séance.

La prochaine réunion aura lieu le 4 février 2019 à 19 h 00 à l'école de la Solidarité à St-Narcisse.

11. Clôture de l'assemblée

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Pier Couture (**Versant-de-la-Batiscan**) de clore l'assemblée à 21 h 05.

IL EST PROPOSÉ PAR madame Marie-Claude Montplaisir (**de la Solidarité**) de clore l'assemblée à 21 h 05.

FIN DE LA RÉUNION

12. Rapport aux membres parents de la personne déléguée au comité de parents

Est-ce que le C.É. est favorable à ce que la vocation spéciale de l'école Jacques-Héту soit reconduite : Oui, nous sommes en faveur.

CÉ : 2018-19/25